

## Déclaration d'une liaison par autocar ≤ 100 km

### Partie 1 : Eléments obligatoires (publiés sur le site de l'Arafer)

Identification de l'entité effectuant la déclaration	
Nom de l'entreprise	SNCF C6 (OUIBUS)
Raison sociale de l'entreprise	SNCF C6
Preuve de l'inscription au registre mentionné à l'article L. 3113-1 du code des transports <sup>1</sup>	Pièce jointe n°3 : Autorisation d'exercer la profession de transporteur public routier au moyen de véhicules motorisés
Département d'établissement de l'entreprise	Val-de-Marne (94)

Liaison déclarée	
<p>S'il s'agit d'une modification d'une déclaration existante, indiquer le n° de la déclaration modifiée (par exemple D2017-xxx) et les modifications apportées : Places commercialisées en sus du volume initialement déclaré</p> <ul style="list-style-type: none"><li>• Places commercialisées à des horaires s'écartant de plus d'1/2 heure de ceux initialement déclarés</li><li>• Diminution de temps de parcours d'au moins 10%</li><li>• Modification du point d'arrêt à l'origine ou à la destination initialement déclarées</li></ul>	

<sup>1</sup> • Les entreprises de transports public de personnes établies sur le territoire national doivent être inscrites à un registre tenu par les autorités de l'Etat dans les conditions prévues par l'article L. 1421-1. L'inscription à ce registre peut être subordonnée à des conditions d'établissement, d'honorabilité professionnelle, de capacité financière et de capacité professionnelle selon des modalités fixées par décret en Conseil d'Etat »

<p>Origine<sup>2</sup> de la liaison <i>(adresse précise du point de d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>SARREBOURG Route de Hesse, 57400, Sarrebourg 48.718824377907026, 7.047490607947111</p>
<p>Destination<sup>3</sup> de la liaison <i>(adresse précise du point d'arrêt, n°, rue, commune, coordonnées GPS au format décimal)</i></p>	<p>NANCY 4 avenue de Bourgogne, 54500, Vandœuvre-lès-Nancy 48.64948186139948, 6.14619042724371</p>
<p>Itinéraire(s) envisagé(s)</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 1 Nom(s) du (des) fichier(s) : Itinéraire envisagé entre Sarrebourg et Nancy.</p>
<p>Temps de parcours <i>(en heures et minutes)</i></p>	<p>Entre 55 minutes et 1h05 minutes</p>
<p>Fréquence et volume maximal de places proposées à la vente, pour chaque horaire</p>	<p>Pièce(s) jointe(s) : n° 2 Nom(s) du (des) fichier(s) : Fréquence de passage et offre proposée entre Sarrebourg et Nancy.</p>

<sup>2</sup> Extrémité 1 de la liaison concernée

<sup>3</sup> Extrémité 2 de la liaison concernée

Pièce jointe n°1

Itinéraire envisagé entre Sarrebourg et Nancy



Pièce jointe n°2 : Fréquences de passage

SARREBOURG <> NANCY

- Sens Sarrebourg > Nancy		Quotidien
<b>SARREBOURG   Départ</b> <i>Route de Hesse, 57400, Sarrebourg</i>		15:20
<b>NANCY   Arrivée</b> <i>4 Avenue de Bourgogne, 54500, Vandœuvre-lès-Nancy</i>		16:25
<b>OFFRE PAR TRAJET</b>		<b>1 car 48 places</b>

- Sens Nancy > Sarrebourg		Quotidien
<b>NANCY   Départ</b> <i>4 Avenue de Bourgogne, 54500, Vandœuvre-lès-Nancy</i>		14:10
<b>SARREBOURG   Arrivée</b> <i>Route de Hesse, 57400, Sarrebourg</i>		15:05
<b>OFFRE PAR TRAJET</b>		<b>1 car 48 places</b>